

PREAVIS MUNICIPAL 10/2016-2021

concernant une demande de crédit extrabudgétaire de CHF 134'000.- TTC pour l'achat d'un nouveau véhicule d'accompagnement du bras élévateur pour le Service de Défense Incendie et de Secours de Terre Sainte (SDIS TS)

Municipalité
Législature 2016-2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Cette demande d'achat, qui vous est présentée, a déjà fait l'objet d'un préavis municipal précédent, portant le no 10/2014. Cette situation particulière s'explique au vu des éléments suivants :

Suite au premier préavis 10/2014, la commande pour l'achat du véhicule a été faite en deux étapes, soit :

- l'acquisition d'un châssis cabine type *Mercedes Benz* pouvant supporter une charge de 3.5 tonnes, pour un montant de CHF 58'212.-, et
- le montage d'une cellule matériel.

Lorsqu'il a fallu monter la cellule matériel, l'entreprise Clément Technique SA, en charge de ce travail, s'est aperçue qu'elle avait commis une erreur. En effet, le poids total du véhicule équipé dépassait largement les 3.5 tonnes et la cellule matériel était donc trop lourde pour le châssis prévu.

Le SDIS se retrouve alors avec un châssis cabine non équipé. Après discussion avec l'entreprise Clément Technique SA, un accord a été trouvé. Cette dernière a fait un gros effort financier pour corriger l'erreur commise, comme vous le verrez ci-après. Face à cette situation, nous vous proposons la solution suivante :

- le SDIS conserve le châssis cabine de 3.5 tonnes mais l'équipe d'une cellule beaucoup plus légère contenant du matériel pour faire face aux inondations. Ce véhicule remplace le Pyro 73 actuel, équipé inondations qui aurait de toute façon dû être remplacé en 2018, car il devient obsolète. Le coût de la cellule inondations est de CHF 57'240.-,
- le coût total du nouveau véhicule inondations se monte ainsi à CHF 115'452.- (châssis cabine CHF 58'212.- + pour la cellule CHF 57'240.-). Le montant du préavis initial était fixé à CHF 170'000.-. Une diminution des dépenses de CHF 54'548.- est donc réalisée,
- cependant, il est nécessaire d'acheter le véhicule d'accompagnement du bras élévateur, objectif de ce nouveau préavis. La cellule sera montée sur un châssis

adapté pour accepter une charge total de 5 tonnes et le coût total de ce véhicule se monte à CHF 134'000.- TTC.

En définitive, l'erreur commise n'a pas de mauvaises incidences. En effet, l'achat des deux véhicules concernés a simplement été inversé dans le temps, sans aucun investissement supplémentaire.

Sur le plan financier, favorisée par la coopération de l'entreprise Clément Technique SA, l'opération se solde par une diminution des dépenses de CHF 36'000.-.

En effet, le premier préavis prévu de CHF 170'000.-, augmenté de CHF 115'452.- pour l'achat du véhicule inondations, auraient totalisé un montant de CHF 285'452.-.

Les dépenses effectives totalisent un montant de CHF 249'452.- comprenant CHF 115'452.- pour le véhicule inondations et CHF 134'000.- pour le véhicule présenté.

Matériel	Coûts prévus	Coûts corrigés	Economies
Véhicule matériel	170'000.-	134'000.-	36'000.-
Véhicule inondations	115'452.-	115'452.-	0.-
TOTAUX	285'452.-	249'452.-	36'000.-

Description du nouveau véhicule

Le véhicule actuel, indispensable au fonctionnement du bras élévateur, est équipé d'une génératrice pour l'éclairage, de bois de calage, de matériel léger pionnier et de sauvetage (barquette, luge), de harnais et de signalisation. Entré en service en 1988 auprès du Corps de Coppet, il accuse aujourd'hui le poids des années, malgré le peu de kilomètres parcourus. Il donne des signes de fatigue fréquents, sa conception impose une mauvaise répartition des charges et un accès au matériel inadaptés et il n'a pas de direction assistée.

Après diverses comparaisons, la proposition de l'Etat-Major se porte sur l'acquisition d'un châssis cabine de type *Mercedes Benz Sprinter 519 4x4* de 5 tonnes de poids total, double cabine (5 places), avec stores latéraux et arrières. L'entreprise Clément Technique SA installera la cellule équipement, les feux bleus, la sirène et la radio. La couleur appliquée sera rouge (RAL 3000) avec bandes blanches et armoiries communales.

Coût

En incluant l'effort financier de l'entreprise Clément Technique SA, le coût total du projet se monte à CHF 134'000.- TTC. Il est réparti de la manière suivante :

➤ Châssis <i>Mercedes Sprinter 519 CDI</i> (LARAG)	CHF 59'300.-
➤ Cellule « lourde » 5 tonnes	CHF 53'000.-
➤ Divers et imprévus	CHF 11'775.-
➤ TVA	CHF 9'926.-
Total	CHF 134'001.-
Arrondi à	CHF 134'000.-

Financement

Le financement sera assuré par la trésorerie courante du SDIS :

- | | | |
|---|-----|-----------|
| ➤ Prélèvement sur le fonds de réserve, acompte 2016 | CHF | 54'000.- |
| ➤ Financement par le budget de fonctionnement 2017 | CHF | 40'000.- |
| ➤ Financement par le budget de fonctionnement 2018 | CHF | 40'000.-. |

Charges d'exploitation annuelles

Cet achat ne devrait pas engendrer de charges d'exploitation supplémentaires par rapport à l'ancien véhicule.

Conclusion

La fiabilité des véhicules est essentielle au bon fonctionnement du SDIS, pour des raisons évidentes de sécurité. Par conséquent, il devient indispensable d'effectuer cet investissement pour remplacer un véhicule vieux de 28 ans.

Décision

En conséquence, la Municipalité, qui a accepté ce préavis en séance le 14 novembre 2016, prie le Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

Vu le préavis municipal 10/2016-2021,

Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Entendu le rapport de la Commission des finances,

Décide d'accepter le préavis 10/2016-2021 et

d'accorder le crédit extrabudgétaire de CHF 134'000.- TTC pour l'achat d'un nouveau véhicule d'accompagnement du bras élévateur pour le Service de Défense Incendie et de Secours de Terre Sainte (SDIS TS).

Commugny, le 02 novembre 2016

Le Municipal responsable : Michel Golay

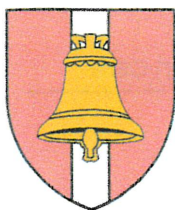
Au nom de la Municipalité

la syndique

la secrétaire

O. Decré

N. Sereno-Régis



Rapport sur le préavis municipal N° 10/2016-2021 concernant une demande de crédit extrabudgétaire de CHF 134'000.- TTC pour l'achat d'un nouveau véhicule d'accompagnement du bras élévateur pour le Service de Défense Incendie et de Secours de Terre Sainte (SDIS TS)

Commugny, le 30 novembre 2016

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances s'est réunie avec les Municipaux Messieurs Yves Hermanjat et Michel Golay en présence de Mr. Emanuel Weisskopf, M. Thierry Dehaynin et Cyrill Schuler. Michel Golay a présenté en détail le contexte et le contenu du préavis 10/2016-2021.

Ce préavis peut être approuvé dans la mesure où l'investissement de CHF 134'000.-, selon les faits présentés, n'affecte ni le budget courant ni la trésorerie de la commune. Le SDIS couvrira ce véhicule dans le cadre du plan financier approuvé pour l'exercice courant ce qui n'augmentera pas la charge couverte et garantie par les communes qui gouvernent le SDIS.

Pour rappel la forme juridique du SDIS Terre Sainte est une entente intercommunale selon l'article 109s et suivant de la loi sur les communes (LC) et est gérée par une convention qui règle le financement entre les communes participantes. Le montant annuel est de CHF 28.- par habitant.

La commission note le travail du SDIS ainsi que l'effort financier que l'entreprise Clément Technique a fait afin de résoudre une omission comparativement majeure dans l'exécution du mandat initial. Si le travail collaboratif - et un peu de chance - ont permis d'éviter des implications négatives sur les finances de la Commune et du SDIS, il y a toutefois lieu de tirer les leçons de cette expérience.

Il est raisonnable d'attendre que des investissements de cette magnitude soient exécutés selon les plans communiqués et approuvés. Comme dit, bien que la Commission des Finances applaudit l'ensemble des efforts effectués (et consentis), elle reste néanmoins circonspecte que de telles circonstances favorables puissent se répéter et souhaite qu'une attention plus proche soit portée à la supervision et l'exécution de l'ensemble des intervenants du SDIS et des sociétés qu'il choisit de mandater.

Conclusion

Vu que le financement de ce véhicule sera assuré par la trésorerie courante du SDIS TS, que les charges d'exploitation ne devraient pas augmenter et que ce financement n'aura aucune influence sur les comptes de notre commune, la Commission des Finances vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis N° 10/2016-2021 et de prendre la décision suivante :

Le Conseil Communal de Commugny

- Vu** le préavis municipal N° 10/2016-2021 concernant une demande de crédit extrabudgétaire de CHF 134'000.- TTC pour l'achat d'un nouveau véhicule d'accompagnement du bras élévateur pour le Service de Défense Incendie et de Secours de Terre Sainte (SDIS TS)
- Ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- Attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- Décide :** d'accepter le préavis municipal N° 10/2016-2021 concernant une demande de crédit extrabudgétaire de CHF 134'000.- TTC pour l'achat d'un nouveau véhicule d'accompagnement du bras élévateur pour le Service de Défense Incendie et de Secours de Terre Sainte (SDIS TS)

Pour la Commission des Finances :

Michèle Luyet

Charles Claris

Thierry Dehaynin

Cyrill Schuler

Emanuel Weisskopf

